



Charte d'Utilisation de la Plateforme Alumni de l'IRD

Préambule

Le réseau des alumni de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Planète IRD +, est un espace dédié aux anciens collaborateurs, doctorants, les chercheurs, ingénieurs et personnels/personnels d'appui à la recherche ayant en commun une expérience professionnelle ou un partenariat avec l'IRD et partenaires de l'institut. Ce réseau qui se veut **dynamique et collaboratif**, vise à maintenir le lien entre ses membres, favoriser les échanges scientifiques et professionnels, et promouvoir les valeurs et les missions de l'IRD.

Cette charte définit les règles d'utilisation de la plateforme afin d'assurer un environnement inclusif, respectueux et sécurisé. En utilisant « Planète IRD + », chaque membre s'engage à respecter ces principes.

Ce réseau regroupe les alumni, les chercheurs, ingénieurs et personnels/personnels d'appui à la recherche ayant en commun une expérience professionnelle ou un partenariat avec l'IRD.

Le terme « alumni » désigne ici les **anciens et actuels membres des dispositifs de soutien ou de formation de l'IRD**. Il s'agit notamment de :

- Programme Allocations de Recherche pour une Thèse au Sud (ARTS),
- Les anciens bénéficiaires de programmes de bourse ou de soutien au doctorat : par exemple Bourses d'Échanges Scientifiques et Technologiques (BEST), ACE-Partner, Program of Excellence for Education and Research in South countries (PEERS), Programme Cycle de l'Eau et Changement Climatique (CECC), autres programmes
- Les membres et porteurs des Jeunes Équipes Associées à l'IRD (JEA)
- Les membres et porteurs des Laboratoires Mixtes Internationaux (LMI)
- Les nominés des Trophées de l'Innovation
- Les co-porteurs des Projets Structurants de Formation (PSF)
- Les membres du Comité d'Orientation Stratégique et du Conseil Scientifique

1. Objectifs et Valeurs du Réseau Alumni Planète IRD +

La plateforme Planète IRD + et le réseau des alumni qu'elle constitue vise à :

- Renforcer les liens entre les anciens membres de dispositifs ou bénéficiaires de programme de soutien à la formation, et maintenir le lien avec les communautés scientifiques de l'IRD.
- Permettre l'accès à un annuaire de contacts internationaux.
- Offrir un espace d'échange d'informations académiques et scientifiques.
- Faciliter la mise en réseau et les opportunités scientifiques et professionnelles.
- Permettre à chaque membre de partager son parcours, ses expériences et ses projets.
- Participer et organiser des événements, des conférences et des rencontres pour enrichir l'expérience des membres.
- Créer un espace d'échange et de collaboration entre alumni et actuels membres de l'IRD.
- Valoriser les parcours et contributions scientifiques des alumni.
- Renforcer les synergies internationales et les opportunités professionnelles entre alumni.

Les Valeurs du réseau

Le réseau repose sur des valeurs et principes essentiels qui encadrent son fonctionnement et encadrent les échanges :

- Respect et bienveillance : Chaque utilisateur doit adopter une attitude courtoise et constructive dans ses interactions. Les échanges sont encouragés mais doivent rester dans un esprit de dialogue respectueux et d'écoute mutuelle.

- **Égalité, diversité et inclusion** : L'IRD promeut un réseau accessible à tous, sans distinction de genre, d'âge, d'origine ethnique, de religion, de handicap, d'orientation sexuelle ou de statut professionnel. Chaque membre est encouragé à contribuer à un environnement inclusif où chacun peut s'exprimer librement, sans crainte de discrimination ou de marginalisation.
 - **Liberté d'expression et respect des opinions** : Les échanges sur la plateforme doivent refléter une diversité de points de vue et encourager un débat ouvert et constructif. Les discussions doivent rester constructives, argumentées et respectueuses.
Par conséquent, il est interdit d'inciter à la haine, à la violence ou à toute forme de discrimination. La tenue de tels propos entraînera la suppression du profil alumni concerné. En outre, la personne responsable s'exposera à des poursuites judiciaires devant les juridictions compétentes.
 - **Intégrité et rigueur scientifique** : Toute diffusion de fausses informations, de plagiat ou de données non vérifiées est contraire à l'éthique du réseau. La tenue de tels propos entraînera la suppression du profil alumni concerné. En outre, la personne responsable s'exposera à des poursuites judiciaires devant les juridictions compétentes.
- Coopération et solidarité** : L'entraide est au cœur de ce réseau : chaque membre est encouragé à partager son expérience, ses compétences et ses conseils afin de contribuer au développement professionnel des autres alumni. L'objectif est de créer un espace de soutien mutuel et de synergies entre tous les membres de la plateforme.

2. Règles d'Utilisation de la Plateforme

Condition d'inscription

L'inscription et l'utilisation de la plateforme à Planète IRD + implique l'acceptation de la présente charte. Cette acceptation se fait au moment de la création du compte par les Utilisateurs.

Elle se fait par la simple activation gratuite d'un compte membre, sous réserve de sa validation par les administrateurs de la Plateforme.

Pour activer son compte et participer à la Plateforme, l'utilisateur doit disposer d'une adresse de courrier électronique et d'une date de naissance valides.

Il s'engage à ne pas utiliser de pseudonyme ou d'adresse électronique qui pourrait porter atteinte aux droits de tiers (nom patronymique, marque...), ni d'usurper un nom, une dénomination sociale ou une marque déposée. L'utilisateur a l'obligation de maintenir confidentiels son identifiant et son mot de passe individuels permettant de se connecter à son compte, et à ne pas les communiquer à des tiers.

Pour plus de sécurité, l'IRD conseille d'ailleurs de les modifier régulièrement.

Il est responsable de la sécurité de son compte et informe l'IRD en cas d'activité suspecte.

Il signale tout incident lié à la sécurité de la plateforme ou des données à l'adresse suivante : planeteirdplus@ird.fr.

En créant son compte, l'utilisateur a la possibilité d'éditer son profil contenant des informations sur sa situation professionnelle, son domaine d'activité, sa discipline, son parcours.

L'IRD se réserve le droit de refuser l'accès à la Plateforme à toute personne nuisant à l'image du réseau en fournissant une justification dans un délai raisonnable.

Engagements des Utilisateurs

Chaque membre de Planète IRD+ joue un rôle essentiel dans le dynamisme et le bon fonctionnement de la plateforme. En rejoignant cet espace, il s'engage à respecter un ensemble de règles visant à garantir des échanges de qualité et une collaboration harmonieuse entre tous les utilisateurs.

L'utilisateur a la maîtrise éditoriale de son profil. Il doit supprimer sans délai tout contenu dont le caractère illicite lui aura été notifié.

Les contenus publiés par sur la Plateforme ne doivent pas enfreindre les dispositions des lois et règlements en vigueur en France. Toute violation serait susceptible d'engager la responsabilité personnelle civile et pénale de l'utilisateur.

A cet égard, il ou elle veillera notamment à ne publier aucun contenu :

- Injurieux ou diffamatoires au sens de l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 ;
- Portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers ;
- Portant atteinte à la vie privée, à l'image d'un tiers ou à la présomption d'innocence au sens des articles 9 et 9-1 du Code civil ;
- Susceptible de constituer une publicité directe ou indirecte illicite ;
- Provoquant à la commission d'infractions ou faisant l'apologie d'infractions au sens de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 ;
- Contestant les crimes contre l'humanité et autres crimes visés à l'article 24 bis de la même loi.

En outre, il s'engage au respect de ces principes :

- Respecter les autres utilisateurs et adopter une communication bienveillante.

- Partager du contenu pertinent et en lien avec la mission de l'IRD.
- S'abstenir de toute publication inappropriée (fausses informations, plagiat, contenus haineux, discriminatoires, diffamatoires, etc.).
- Ne pas utiliser la plateforme à des fins commerciales abusives (publicité non sollicitée, démarchage forcé).

3. Modération et gestion des Contenus

Une équipe de modération veille à l'application de cette charte.
Tout contenu non conforme pourra être supprimé sans préavis.
La modération pourra intervenir sur signalement ou de manière proactive.

Signalement des Abus

Tout utilisateur peut signaler à l'équipe en charge, un abus ou tout contenu inapproprié, par message directement sur la plateforme. Les signalements sont traités sous **15 jours ouvrés**.

Sanctions et Mesures

En cas de non-respect des règles, des sanctions progressives peuvent être appliquées :

1. **Avertissement** (message explicatif sur l'infraction constatée).
2. **Restriction temporaire** (suspension des publications et interactions).
3. **Exclusion définitive** (suppression du compte).

Un utilisateur sanctionné peut demander une **réévaluation** de son cas.

Protection des Données et Conformité au RGPD

Des données à caractère personnel concernant les membres du réseau sont collectées et traitées pour le fonctionnement et l'animation du réseau planète IRD +. Il s'agit par exemple des nom et prénom, de l'année de naissance, de la tranche d'âge, ou encore de l'adresse électronique professionnelle.

Le traitement des données à caractère personnel est fondé sur le respect de l'intérêt légitime de l'IRD.

Tout membre peut, à tout moment et sans motif, mettre fin à son adhésion directement sur la Plateforme du réseau Alumni.

Tout membre s'engage à fournir, lors de son inscription, des informations exactes et à les mettre à jour en cas de changement. Tout membre peut à tout moment définir leurs préférences de confidentialité dans les paramètres du compte.

L'IRD a mis en place des mesures et l'organisation pour respecter l'ensemble des exigences liées à la réglementation sur la protection des données personnelles conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

Aussi, seules les données strictement nécessaires sont collectées.

Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux services et agents de l'IRD concernés par le réseau Planète IRD+. Conformément au RGPD, tout membre peut accéder aux données le concernant. Le cas échéant, il peut demander la rectification de celles-ci, s'opposer pour une raison tenant à sa situation particulière, obtenir la limitation du traitement de ces données.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@ird.fr

Si vous pensez, après nous avoir contactés, que les droits ne sont pas respectés, tout membre peut introduire une réclamation auprès d'une autorité de protection des données : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France. Ailleurs veuillez consulter ce lien : www.data.gouv.fr/fr/datasets/protection-des-donnees-personnelles-dans-le-monde/

Sécurité des Données

Le Responsable du traitement s'engage à garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles traitées. Il veille également à l'engagement des sous-traitants pour assurer la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles afin de vous garantir un niveau de sécurité approprié.

4. Propriété intellectuelle

L'IRD déclare être titulaire des autorisations nécessaires à la mise à disposition de la Plateforme au profit des Utilisateurs dans les conditions fixées par la présente charte.

Les présentes conditions générales d'utilisation n'emportent aucune cession, d'aucune sorte, de droits de propriété intellectuelle sur les éléments constitutifs et contenus de la Plateforme.

Toutefois, le membre consent expressément et gratuitement à ce que les contenus qu'il dépose sur la Plateforme (témoignages, commentaires, articles, sans que cette liste soit exhaustive) soient reproduits et/ou représentés dans les supports de communication destinés à la promotion de l'IRD et de son réseau d'alumni pendant toute la durée légale de protection desdits contenus.

5. Acceptation et Mise à Jour de la Charte

L'utilisation de la plateforme implique **l'acceptation de cette charte**.

L'IRD se réserve le droit de faire évoluer cette charte selon les besoins et en fonction des obligations légales.

Tout changement sera notifié aux membres, qui pourront accepter ou demander la suppression de leur compte.

Conclusion

En créant votre compte, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepter l'intégralité des présentes conditions générales d'utilisation. Vous donnez également votre consentement à la collecte et au traitement de vos données personnelles tel que précisé dans cette charte.

Bienvenue dans le réseau Alumni de l'IRD et merci à toutes et tous !